

Cette brochure contient tous les rapports aux sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondante.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure
Lettres et Sciences humaines
15, parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon cedex 07

Téléphone 04 37 37 60 00
Télécopie 04 37 37 60 60

Culture générale littéraire et artistique

Oral

Épreuve commune

L'épreuve de culture générale reste pour beaucoup de candidats l'épreuve la plus redoutée, d'une part parce qu'elle ne correspond pas à un enseignement spécifique et à un programme délimité et d'autre part parce qu'elle repose sur un tirage au sort de sujets souvent très ouverts. Pourtant, rappelons que cette épreuve vise essentiellement à révéler la curiosité des candidats, la construction d'une culture personnelle et diversifiée et en aucun cas à les "piéger". C'est la qualité d'expression de cette culture, sa richesse et sa singularité hors de tout "programme", et la capacité des candidats à dialoguer que salue le jury. Il récompense ainsi, parfois avec des notes touchant à l'excellence, les prestations impressionnantes de certains. A l'inverse, il pénalise les réponses formatées, les « fiches » plaquées sur un sujet qui bien souvent ne lui correspond pas et le manque de curiosité des candidats.

Présentation de l'épreuve :

Le déroulement de l'épreuve comporte un tirage au sort d'une feuille de sujets dans un domaine choisi par le candidat. A cet égard, le jury apprécie tout choix d'un domaine ne relevant pas du domaine de spécialité du candidat. La musique, le théâtre, le cinéma, l'histoire de l'art et la littérature sont les domaines proposés. Sur chaque feuille de sujets tirée au sort dans un de ces domaines, il faut choisir entre trois sujets.

Les sujets de type 1 sont en règle générale centrés sur une œuvre précise (« *Les Quatre cents coups* de François Truffaut », « *Olympia* de Manet », « *Robinson Crusoë* »), un style, un genre ("Un roman de votre choix" « Une autobiographie »), une figure ou un thème (« Le secret dans une œuvre de votre choix », « Le temps dans une œuvre de votre choix », « L'espion dans une œuvre de votre choix »), ou un auteur par l'intermédiaire d'une œuvre choisie par le candidat (« Une œuvre de Flaubert »). Ces sujets requièrent des connaissances précises de l'œuvre choisie. Un sujet centré sur un auteur imposera toutefois une plus grande ampleur du sujet traité en permettant une mise en relation avec un contexte idéologique, historique, artistique et avec les autres œuvres de l'auteur. Ces sujets de type 1 invitent en général le candidat à argumenter leur choix. Par exemple, au sujet « Un roman de formation dans une œuvre de votre choix », le choix de *Nadja* de Breton a été parfaitement justifié par le candidat lui permettant à la fois de traiter de ce qu'est un roman de formation et d'analyser l'œuvre de Breton à partir de cette entrée.

Les sujets de type 2 sont les plus techniques, car ils portent sur des notions spécifiques au domaine choisi (« Antithèse et oxymore », « La métonymie », « Le hors champ »). Ils sont plus à même de se prêter à l'exercice d'un exposé rigoureux dont le risque est malheureusement de se limiter à la fiche de cours, en écartant tout développement plus personnel. Par exemple, un sujet sur « Le point de vue au cinéma » s'est limité à une présentation très scolaire, peu à même d'exprimer le rapport personnel du candidat avec des œuvres cinématographiques. Ces sujets nécessitent une définition et un cadrage précis, ainsi que de nombreux exemples, mais ne requièrent pas une connaissance encyclopédique pour autant, et demandent comme les autres types de sujets un regard personnel sur les œuvres. Elargir à d'autres domaines que celui choisi, par exemple sur un sujet sur « L'effet de réel » en littérature, donner aussi des éléments de réponses concernant la peinture et le cinéma, est fortement encouragé.

Les sujets de type 3 sont plus généraux et peuvent inviter à commenter une phrase : « Ce sont les petits détails qui donnent la vraisemblance, et la vraisemblance rend les mensonges sans conséquence, en ôtant le désir de les vérifier. » (Laclos), « Face à tout, A TOUT CELA, un colt, promesse de soleil levant » (R. Char), « Le beau est toujours bizarre » (Baudelaire).

Ils peuvent aussi inviter à explorer une question « Un acteur doit-il penser ? », « Faut-il des musées pour l'art contemporain ? », « L'intention de l'auteur ». Un sujet de type 3 conduit généralement le candidat à choisir un plan de dissertation pour traiter de son sujet. Ces sujets sont ceux qui offrent le plus de latitude aux candidats. Ils appellent d'ailleurs à la rédaction de rigoureuses problématiques centrées sur le libellé même du sujet. La citation de Samuel Beckett : « Trouver une forme qui accommode l'informe », au-delà d'une

exploration du paradoxe entre forme et informe qui débouchait sur une « tentative de rendre une émotion » ou de « retrouver le réel », aurait mérité du candidat une réflexion plus approfondie sur les différents sens possibles du verbe « accommoder ». Dans le domaine du cinéma, ces sujets 3 peuvent aussi inviter à réfléchir davantage à une dimension de politique du cinéma, et au processus de production cinématographique ("La diversité culturelle et le cinéma", "La distribution").

Cette diversité de types de sujets offre ainsi un choix très varié aux candidats à l'intérieur de chaque domaine.

Après une heure de préparation, le candidat expose en une dizaine de minutes environ son propos de façon la plus claire et la plus convaincante possible. Puis une discussion d'une dizaine de minutes s'instaure avec le jury, qui ne vise pas à « passer le candidat à la moulinette », mais bien à lui tendre la main.

Recommandations

Le choix du sujet est essentiel. Il est donc recommandé au candidat de bien lire les 3 sujets inscrits sur chaque feuille et de ne pas se précipiter sur une question qui pourrait lui rappeler un sujet étudié en cours ou une fiche prête à être "recyclée". Cette tendance a été malheureusement souvent perçue dans les sujets de type 1 et 2 et a été très préjudiciable à certains candidats. Ainsi une œuvre traitée en cours peut parfois être choisie de façon justifiée et argumentée, mais s'avérer hors sujet dans un autre cas. Par exemple, *Huis Clos* de Jean-Paul Sartre a pu servir d'exemple pour répondre au sujet « L'attente dans une œuvre de votre choix », alors que la même œuvre n'a pas paru la référence appropriée pour répondre au sujet « Un événement dans œuvre de votre choix », du moins de la manière dont le candidat s'en est servi.

Avant de se lancer dans la rédaction de son sujet, le candidat doit donc impérativement prendre le temps d'explorer le maximum de pistes, de rassembler déjà non pas un, mais des exemples différents. Il pourra ainsi évoquer des œuvres qu'il connaît moins bien, mais dont la mention sera plus originale (ce qui lui évitera la réponse "fiche technique", trop souvent plate et aux marges du sujet) tout en élargissant l'horizon de sa réponse. Par exemple, dans un sujet sur « Le grotesque dans une œuvre de votre choix », ne citer qu'une œuvre est apparu bien maigre au jury lors des questions. Le candidat aurait dû dès sa préparation réfléchir à différents exemples. A l'inverse, le jury a été sensible à la citation de trois auteurs différents comme Victor Segalen, Nicolas Bouvier et Marguerite Duras pour l'ouverture d'un exposé sur « L'orient dans une œuvre littéraire de votre choix », ce qui témoigne dès le début de l'exposé du candidat qu'il a pris en compte différentes pistes, avant d'en choisir une quatrième, centrée en l'occurrence sur *La Fille aux yeux d'or*.

Prendre le temps de la réflexion devrait également permettre au candidat d'éviter les erreurs de compréhension et les contresens. Il est donc également recommandé lors du choix du sujet de s'assurer qu'il ait bien compris l'ensemble des mots et expressions qui composent le sujet. Par exemple, un candidat ayant choisi « Néologisme, mot-valise, barbarisme », ne savait pas définir précisément ce qu'était un "mot-valise", ce qui l'a conduit à un exposé tronqué. Le contresens, autre danger, peut être évité si le candidat s'interroge au préalable sur la bonne compréhension du sujet posé : « Les œuvres de jeunesse » n'est pas le sujet « la littérature de jeunesse » et ne doit, en aucun cas, être traité comme tel. Le candidat doit également être vigilant à la compréhension de chaque terme dans les sujets composés d'une citation – souvent en sujet 3.

Durant la préparation, il est recommandé au candidat de ne pas oublier que certains sujets s'inscrivent dans des contextes historiques, économiques, sociaux dont il devra rappeler les principaux enjeux. Au moment de la préparation de l'épreuve, il n'est donc pas inutile de bien penser à y faire référence. Ainsi, le candidat qui a choisi de traiter de *Moravagine* de Blaise Cendrars pour traiter du sujet « Le délire dans œuvre de votre choix » a non seulement fait un brillant exposé très personnel mais n'a pas pour autant oublié le contexte politique et social dans lequel cette œuvre a été écrite.

Le temps de l'exposé est celui où le candidat révèle sa capacité à s'exprimer en public et ses qualités de pédagogue, indispensables dans la formation qu'il ambitionne de suivre. Il est donc conseillé au candidat de travailler particulièrement cet exposé oral durant l'année. Il ne s'agit pas d'une course de vitesse et le débit de certains candidats, anxieux de pas avoir "le temps de tout dire" a parfois un effet contreproductif ; il en est de même pour ceux qui étirent leur propos - au risque d'être soporifiques - pour être sûrs de "tenir" le temps imparti et pour limiter l'échange avec le jury qu'ils trouvent trop risqué. Il est recommandé au candidat de savoir maîtriser son temps de parole (l'utilisation d'une montre n'est pas superflue) et de soigner son expression (éviter les tics de langage, penser à regarder le jury, parler de façon audible et en détachant les mots...). Le jury a par

ailleurs salué le fait qu'un candidat ne se démonte pas à la révélation d'un contresens qu'il avait commis, ou lors d'une question déstabilisante. La capacité d'un candidat à reformuler sa pensée a également été appréciée.

Se risquer à l'échange. Terrorisés par l'échange avec le jury, des candidats ont ainsi tendance à "monopoliser la parole", tronquant l'épreuve. Ils perçoivent mal que la discussion avec le jury a plutôt tendance à les favoriser et à leur permettre de développer de façon plus personnelle leur point de vue. L'échange est autant pris en compte par le jury que l'exposé. C'est en général durant cet échange que des candidats voient leur note augmenter quand ils se prêtent au jeu de la culture générale. Ainsi en est-il quand pour répondre à une question du jury, le candidat se risque à prendre des exemples hors de son domaine de spécialité. Par exemple, pour analyser un sujet de littérature sur "le récit emboîté" un candidat a pu évoquer les choix du cinéaste Eric Rohmer dans son adaptation de *L'Astrée* dans son film *Les Amours d'Astrée et de Céladon* en démontrant que justement le cinéaste refusait la forme originelle du récit emboîté. Lors de ce temps d'échange, il est également recommandé au candidat d'éviter de répondre uniquement "oui" ou "non" aux questions posées par le jury, et de toujours argumenter sa réponse en choisissant le maximum d'exemples précis.

Les candidats hésitent souvent à citer ce qui leur paraît être des genres ou des auteurs mineurs, se sentant obligés de témoigner d'une "culture légitime". Par exemple, ils hésitent à citer *James Bond* quand le jury leur pose une question sur des espions au cinéma, ou à citer *Tintin* quand une question est posée sur la bande dessinée. Cette épreuve, rappelons-le est une épreuve de culture générale et non une seconde épreuve de spécialité ou limitée à un programme.

L'utilisation de citations, qui font preuve de la culture des candidats, doit se faire à propos et ne pas donner le sentiment au jury, que "la" citation apprise a pu être "replacée", presque indépendamment du sujet posé. Les citations doivent être analysées et précisément convoquées et non juste citées en guise de démonstration de connaissance. Par ailleurs, l'utilisation d'un vocabulaire précis ne signifie pas pour autant l'enfermement dans un discours jargonneux. Les exposés qui s'emploient à décrire de façon précise une œuvre sans recours systématique à un vocabulaire savant au-delà du strict nécessaire ont été salués par le jury.

Cette épreuve salue la qualité de la culture personnelle du candidat, son ouverture d'esprit, la singularité de son regard, et sa capacité à se référer à un ensemble de connaissances assemblées depuis le début de la scolarité et intelligemment réemployées. Le jury a en revanche sanctionné fermement l'incapacité des candidats à répondre à des questions, même très ouvertes, hors de leur domaine de spécialité. Par exemple au sujet « L'amitié dans une œuvre de votre choix », le jury tout en s'interrogeant sur la pertinence du choix du couple Valmont/ Merteuil dans *Les Liaisons dangereuses*, a d'autre part été très déçu que le candidat soit incapable, au moment des questions, de citer un roman, une nouvelle ou un film offrant d'autres exemples.

Enfin, faut-il rappeler au candidat qu'aller au cinéma, au théâtre et au concert, voir une exposition ou lire un livre (hors programme) n'est pas du temps perdu et que seules ces démarches personnelles permettent de construire une culture authentique, personnelle et originale ? C'est elle qui sera appréciée lors de cette épreuve.